

Qu'est-ce que la mobilisation des connaissances?

La recherche qui met en lien les chercheurs universitaires et les praticiens de divers milieux a porté, et porte encore, plusieurs noms (transfert de connaissances, application des connaissances, intégration des connaissances, valorisation des connaissances, diffusion des connaissances, dissémination des résultats de la recherche...). Cette multiplicité d'étiquettes que l'on applique à ce genre de recherche n'est pas que le fruit d'un simple effet de mode. Il révèle en fait une évolution de la relation qui se développe entre les chercheurs et les praticiens.

Le terme le plus utilisé est celui de mobilisation des connaissances (mdc). L'expression « mdc » connote la volonté de reconsidérer la hiérarchie qui avait caractérisé les projets de recherche partenariale développés dans les années 1980 et qui faisait des chercheurs les seuls détenteurs du savoir en plus de se placer dans une posture de supériorité à l'égard de toute autre forme de savoir (pratique, expérientiel et culturel). Au tournant des années 1990-2000, le terme mdc commence à être employé de façon plus



régulière¹. Depuis, les nombreuses recherches qui ont été menées en adoptant la mdc mettent de côté les liens unidirectionnels entre un producteur de connaissances (le chercheur) et un utilisateur de connaissances (le praticien) pour favoriser un partage multidirectionnel des divers types de connaissances et co-construire de nouveaux savoirs.

Notre diagnostic a permis de constater qu'il existe plusieurs définitions de la mdc selon les écrits ou les acteurs qui participent à des partenariats de recherche. Nous avons retenu trois définitions et fait ressortir certaines variations pertinentes entre elles.

¹ Renaud, M. (2004). "Universities: Change is Mandatory; Survival is Optional; Choose Wisely", Fred A. Aldrich Lecture, Memorial University, St. John's, Newfoundland, Février 2004; Perrenoud, P. (1999). « Transférer ou mobiliser ses connaissances ? D'une métaphore l'autre : implications sociologiques et pédagogiques. » http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1999/1999_28.html

→ ComSanté (UQAM)

En 2010², des chercheurs et professionnels de recherche du centre de recherche ComSanté³ de l'UQAM publient une définition de la mdc qui se démarque clairement des définitions classiques de transfert de connaissances, qui mettaient les connaissances scientifiques au cœur d'une démarche unidirectionnelle, ce qui explique en partie son succès. Selon ComSanté, la mdc "constitue l'ensemble des processus cognitifs et pratiques qui visent à l'échange de divers savoirs (recherches, pratiques, expériences et cultures) dans le but de créer de nouvelles formes de connaissances pouvant servir à l'action. La mobilisation des connaissances est la résultante des stratégies de mise en réseau, d'échange et de valorisation (diffusion et transfert)⁴.

→ Le Fonds de recherche du Québec⁵

La définition de la mdc du Fonds de recherche du Québec (FRQ) est largement véhiculée dans le milieu de la recherche. Elle a pour caractéristique principale d'être exhaustive. Selon le site du Fonds :

« Pour les Fonds de recherche du Québec, la mobilisation des connaissances comprend les connaissances issues de la recherche ou les résultats de recherches mènent, à moyen et à long terme, l'action (innovations technologiques, médicales, sociales sous forme de produits, de procédés, de pratiques, de politiques, etc.) et le changement qui répond à des préoccupations, besoins ou problèmes des milieux en lien avec l'objet de la recherche, que ce soit dans les façons de transformer l'environnement, de produire des biens, de gérer les organisations, de soigner les gens, d'enseigner aux élèves, d'acquérir de bonnes habitudes de vie, de vivre en société, de comprendre la réalité, de penser... »

→ L'Institut national de la santé publique (INSPQ)⁶

L'INSPQ emploie le terme transfert de connaissances au lieu celui de mobilisation des connaissances. Il s'agit d'un choix stratégique lié au fait que le terme transfert est mieux reconnu dans le secteur de la santé, mais la définition proposée s'apparente sur le fond aux définitions de mdc vues précédemment. Pour l'INSPQ, le transfert de connaissance privilégie l'échange pluridirectionnel des connaissances et non un transfert unidirectionnel des résultats de recherche vers les utilisateurs. L'accent est mis sur l'appropriation des connaissances par les utilisateurs. Ainsi, pour l'INSPQ, le transfert de connaissances se définit comme :

« Un processus dynamique qui englobe différentes stratégies de diffusion et d'appropriation des connaissances en vue de leur utilisation par les milieux de pratique, les milieux de décision ou le grand public. Il s'illustre par un continuum d'activités qui va de la diffusion jusqu'à des pratiques collaboratives ».

En bref, notre diagnostic a montré que la mdc est un concept de plus en plus connu au sein des milieux de la recherche et parmi les utilisateurs de résultats de recherche au Québec. La plupart des définitions qu'on retrouve expriment une ambition de produire ou de co-construire des savoirs qui seront utilisés pour apporter des changements, tant sur le plan du processus de la recherche que de ses résultats. La mdc constitue une approche de recherche dynamique qui veut favoriser la création de nouveaux savoirs fondés sur la collaboration et la participation. Elle représente une des formes les plus avancées de démocratisation des savoirs au sein de nos sociétés.

Cette fiche est issue du document *Diagnostic de l'expertise québécoise dans le domaine de la mobilisation des connaissances* qui rend compte du chemin accompli en matière de mobilisation des connaissances (mdc) ou de recherche collaborative au cours de la période 2010-2020 au Québec et de tirer des enseignements de cette expérience unique de recherche afin d'en accroître la portée. Fruit d'un travail conjoint entre l'Université de l'Ontario français (UOF), l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), Humanovis et TIESS (Territoires innovants en économie sociale et solidaire), il est financé par le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes (SQRC).

² Elissalde, Jérôme; Gaudet, Judith et Renaud, Lise (2010). « Circulation des connaissances : modèle et stratégies ». *Communiquer. Revue de communication sociale et publique* (3-4), pp. 135-149.

³ Le centre était nommé *Groupe de recherche Médias et Santé* au moment de la publication

⁴ Elissalde, Gaudet et Renaud, 2010, p. 138 (définition adaptée)

⁵ <http://www.frqsc.gouv.qc.ca/mobilisation-des-connaissances>

⁶ Lemire, N., Souffez, K. et Laurendeau, M.-C., *Animer un processus de transfert des connaissances : bilan des connaissances et outil d'animation*. INSPQ (2009). 69 pages.